



**Team Emoto**  
Route de Paris - 19250 Meymac  
www.teamemoto.com

## BULLETIN D'INSCRIPTION EMOTO DAY'S 2010

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone:

e-mail:

Pseudo Emoto:

**Participation à un championnat en 2010**

NON

OUI

Si OUI Lequel: \_\_\_\_\_

N° de Licence FFM:

Marque Moto:

Modèle:

Cylindrée:

Année:

Niveau 1  Débutant **Ton Chrono:** \_\_\_\_\_

Niveau 2  Intermédiaire **Ton Chrono:** \_\_\_\_\_

Niveau 3  Confirmé **Ton Chrono:** \_\_\_\_\_

**Si pas licencié FFM:**

Cie d'assurance:

N° de police:

## LUNDI 20 SEPTEMBRE 2010 CIRCUIT DE DIJON PRENOIS

*Confirmation engagement par fax, sms ou email 1 mois avant la sortie*

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation 1 mois avant la sortie quel que soit le motif

Réservation buffet : 15 € x ..... personnes = ..... €

**3 Niveaux - 6 Sessions de 20 minutes par niveau**

L'inscription sera prise en compte uniquement à réception du bulletin d'inscription + conditions générales accompagnés du règlement total de la journée par chèque libellé à l'ordre du **TEAM EMOTO** (encaissement 3 semaines avant la sortie)

***OBLIGATION DE RETOURNER LES 2 PAGES POUR INSCRIPTION DEFINITIVE***

*Pour les non licencié qui ne possèdent pas d'assurance pour la moto, obligation de prendre l'assurance circulation FMA pour un prix de 14€/jour.*

*(S'inscrire via le site [www.up-racing.com](http://www.up-racing.com) le règlement de l'assurance se fait par internet)*

## TARIFS

Membre Emoto: **135€** (Soit 10€ de réduction)

Membre du Team Emoto: **115€** (Soit 30€ de réduction)

**Envois et règlement avant le 20 Aout 2010**

à: **Team Emoto**

**23 Boulevard Pierre de Coubertin - 47600 NERAC**



## CONDITIONS GENERALES – REGLEMENT AVEC UP RACING

Dans le cadre des journées organisées par UP RACING sur les circuits de Magny-Cours, Dijon et Le Vigeant durant l'année 2010.

je soussigné(e) M..... demeurant à .....

dégage le circuit de toute responsabilité au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à un tiers, un usager, un salarié du circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- être titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- **avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.**

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre du circuit dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

**Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.**

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement du circuit.

UP RACING et le TEAM EMOTO ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation.

UP RACING et le TEAM EMOTO se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau.

UP RACING et le TEAM EMOTO rappelle :

- que toute annulation de votre part dans un délai inférieur à 30 jours avant la date du roulage ne donne lieu à aucun remboursement (quel que soit le motif) ; possibilité de prendre une assurance annulation ([www.assurancepiste.com](http://www.assurancepiste.com))
- que le mauvais temps, les intempéries ne donnent lieu à aucun remboursement,
- que l'âge minimum pour rouler est de 13 ans pour les 125 cc et 16 ans pour les 250 cc et plus,
- que l'assurance responsabilité civile circulation souscrite auprès du pool de compétition est incluse dans le prix de la journée et ne couvre que les dommages subis par un participant en cas de faute prouvée d'un tiers survenu dans l'enceinte du circuit et ne résultant pas des risques normaux inhérents à la pratique sportive,
- que la loi française oblige que tout véhicule à moteur soit assuré à l'année par son propriétaire y compris les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués,
- que le pilote doit prendre réellement conscience des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer auprès de la FFM et de sa compagnie d'assurance afin de connaître les garanties d'indemnisation en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident).

Le non-licencié déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident auprès de la FMA, moyennant la somme de 8 € par sortie (sur le site [www.assurancepiste.com](http://www.assurancepiste.com)), et couvrant les garanties suivantes : - capital décès : 25 000 € - capital invalidité permanente : 37 500 €

- garantie frais médicaux suite à un accident : 2 500 €

et qu'en cas de refus de souscrire à ce contrat il renonce à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de UP RACING et du TEAM EMOTO en cas de dommages corporels survenant lors d'un accident sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.

NOM Prénom Signature obligatoire  
(avec mention lu et approuvé)